

Autorisation de Conduite

Pont Roulant R.484



PUBLIC VISE

- Toute personne ayant à conduire des Ponts roulants

- Pour toute situation de handicap ou autres besoins particuliers n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons envisager d'adapter la formation.

PRE REQUIS

- Aptitude médicale validée par le médecin du travail

DUREE

- 1 à 2 jours soit 7 h à 14h de formation en fonction de la composition du groupe

METHODE ET MOYEN PEDAGOGIQUE

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques et de travaux en groupe.
- Vidéoprojecteur.
- Un livret pédagogique sera remis à chaque stagiaire en format papier.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISES

Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la l'utilisation d'un pont roulant. Apprendre les règles d'élingage et permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite

-Utiliser un pont roulant dans les meilleures conditions de sécurité pour le matériel et les personnes.

-Assurer la prise, le transport et la dépose de charges diverses.

-Réaliser les élingages simples.

Programme

Ouverture de la session

- Tour de table
- Présentation de la formation des modalités
- Attente des stagiaires par rapport à la formation / contraintes éventuelles

PARTIE THEORIQUE 40%

La réglementation

- Obligations réglementaires.
- La prévention et la sécurité en entreprise.
- Attitudes, devoirs et responsabilité du pontier.
- Principes de l'utilisation en sécurité.

Palan, potence, pont roulant et portique

- Définition, classification et normalisation.
- Caractéristiques fonctionnelles et utilisations courantes.
- Éléments constitutifs et dispositifs de sécurité.
- Mouvements et symboles des organes de commandes.
- Notions de physiques et unités utilisées en levage.

Technique de conduite

- Principe du levage.
- Lever, déplacer, retourner et poser une charge.
- Maîtriser un balancement d'une charge.
- Gestes de commandement.
- Risques liés à l'utilisation des différents types de commandes.

Notions d'élingages

- Principaux accessoires de levage.
- Importance des angles.
- Vérifications et critère de mise en rebut.
- Les règles d'élingage.
- Contraintes liées au mode d'élingage.

VALIDATION

- Après examen et en fonction des résultats obtenus, délivrance d'une attestation de formation et de compétence aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation. Le formateur émet un avis sur la délivrance d'autorisation de conduite par l'employeur.

- Nous recommandons une mise à jour des connaissances tous les 3 à 5 ans en fonction du profil des stagiaires et du poste occupé.

TARIF

- Pour toute demande de tarif, merci de nous contacter.
- Une prise en charge totale ou partielle est possible en fonction des financements des entreprises ou des stagiaires.



PARTIE PRATIQUE 60%

Prise en main

- Objectifs et modalité de l'examen d'adéquation.
- Fonctionnement des commandes, réactions de l'appareil.
- Vérifications à la charge du pontier.
- Manœuvres en mouvement décomposé.
- Opérations de fin de poste.

Exercices pratiques

- Enlèvement et dépose de charge : respect des temps.
- Rattrapage du balancement de la charge.
- Synchronisation des mouvements.
- Retournement d'une charge.
- Déplacement en parcours balisés.
- Utilisation de différents équipements de préhension.

Examen

- Contrôle des connaissances.
- Évaluation du savoir faire.

MODE D'EVALUATION

- Tests théoriques sous forme de QCM.
- Tests pratiques, dans la mesure du possible dans vos locaux avec vos engins.



SYLTIE GESTION

Siège : 46 rue Joseph Baudron

03400 Yzeure

Site de Formation : 49 route de Paris

03000 Avermes

Mail : accueil.gestion@syltie.fr

Tel : 07.60.04.98.01